les crédits très rapidement, plus rapidement que nous n'en avons conscience. Sans vouloir faire de l'obstruction, il me semble que nous pourrions fort bien renvoyer à demain l'adoption de ce bill. Le ministre conviendra sans doute que nous avons procédé bien rapidement—à la vapeur même—mais vu le petit nombre de députés présents, en raison des conditions que j'ai signalées, nous ne devrions pas montrer une hâte inconvenante.

Le très hon. M. LAPOINTE: Je ne m'oppose aucunement à ce que nous remettions la dernière étape à plus tard; mais mon honorable ami sait aussi bien que moi qu'il s'agit d'une simple formalité qui est toujours la même, lorsque les crédits ont été étudiés. D'autre part, je n'y vois aucun inconvénient. Si on avait formulé la moindre objection, je n'aurais pas procédé à cette dernière étape.

L'hon. M. STEWART: Je suggère que nous remettions la deuxième lecture à demain.

Le très hon. M. LAPOINTE: Ce n'est pas ce que j'avais compris, mais cela m'est indifférent; nous ajournerons le comité. A propos des remarques de l'honorable député, je ne crois pas qu'une précipitation exagérée ait marqué les délibérations. Je crois,-et c'est à l'honneur de la députation entière,que le travail que nous avons accompli avec le concours de tous, depuis deux semaines, a été considérable, sans que nous ayons procédé trop à la hâte. La Chambre a scruté le budget des dépenses des ministères les plus importants. Je reconnais qu'aujourd'hui, on a adopté certains crédits un peu rapidement, mais il s'agit de budgets de dépenses qui ne sont pas contentieux, d'ordinaire: ceux du secrétariat d'Etat, du ministère de la Justice, du ministère des Finances. Le budget des dépenses de tous les ministères importants a été voté après une étude approfondie et, pour ma part et pour ce qui est du Gouvernement, nous étions prêts à accorder plus de temps pour cette étude. Je remercie l'honorable représentant de sa collaboration et je suis heureux de proposer que le comité lève la séance, fasse rapport sur l'état de la question et demande à siéger de nouveau.

M. HEAPS: Puis-je demander au ministre quand nous siégerons de nouveau? Y aura-t-il séance ce soir?

Le très hon. M. LAPOINTE: Je ne vois pas la nécessité de siéger ce soir. Le travail est presque terminé. Le bill qui nous est revenu du comité de la banque et du commerce est en voie d'impression et pourra être prêt avant demain matin. Il ne me paraît pas opportun de siéger ce soir simplement

pour la troisième lecture de cette loi de finance, et quand le comité aura fait rapport, je proposerai l'ajournement de la Chambre.

M. KIRK: Pourquoi ne pas voter maintenant le projet de loi en troisième lecture?

Le très hon. M. LAPOINTE: Peu importe. (Rapport est fait sur l'état de la question.)

AJOURNEMENT

Sur la motion du très honorable M. Lapointe, la séance est levée à 6 heures 10 minutes du soir.

Vendredi 2 juin 1939.

La séance est ouverte à onze heures.

CONFÉRENCE INTERNATIONALE DU BLÉ QUESTION AU SUJET DU PROGRÈS ACCOMPLI À LONDRES PAR LE COMITÉ PRÉPARATOIRE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. M.-J. COLDWELL (Rosetown-Biggar): Monsieur l'Orateur, le Gouvernement pourrait-il nous fournir des détails sur les progrès réalisés par le comité du blé, réuni à Londres, en ce qui a trait à la tenue d'une conférence sur la situation internationale du blé. J'ai déjà posé cette question, et je saurais gré au ministre du Commerce (M. Euler) de bien vouloir nous donner une réponse avant la prorogation.

L'hon. CHARLES A. DUNNING (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas pris connaissance des dernières dépêches. Ce comité, auquel on a déjà fait allusion en Chambre, poursuit toujours ses démarches, mais le Gouvernement n'est pas au courant du présent état de ses travaux. Ce comité a pour tâche principale de préparer les voies, et il s'efforce présentement d'aplanir à l'avance certaines difficultés. Il y a un continuel échange de dépêches touchant les difficultés et les problèmes soulevés par les différents pays, mais le Gouvernement ne saurait fournir aucun renseignement exact sur l'état actuel des travaux du comité.

INDUSTRIE DE LA CHAUSSURE

PROJET D'ÉTABLISSEMENT DE L'USINE BATA—IMMIGRATION DE MAIN-D'ŒUVRE AU CANADA

A l'appel de l'ordre du jour.

M. GORDON GRAYDON (Peel): J'aimerais à poser une question au ministre des Mines et des Ressources (M. Crerar). Etant donné la situation très défavorable dans laquelle se trouve actuellement l'industrie de la chaussure dans plusieurs parties du Canada,